

Le CHU de Nice déploie son Entrepôt de Données de Santé, ***L'EDS Méditerranée du CHU de Nice : un outil pour la recherche et l'innovation médicale***



Le Centre Hospitalier Universitaire de Nice (CHU de Nice) annonce le lancement de son Entrepôt de Données de Santé (EDS). Cette initiative constitue une étape structurante pour le développement de la recherche et de l'innovation en santé sur le territoire azuréen. La mise en œuvre de l'EDS Méditerranéen du CHU de Nice a été réalisée avec l'appui du GCS CARES, qui accompagne le déploiement opérationnel et la structuration de la donnée à l'échelle locale.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du projet EDS Méditerranée de la région PACA, lauréat de la deuxième vague de l'Appel à Projets France 2030 sous la direction du Pr Marc-Olivier Gauci. L'EDS Méditerranée a pour ambition de mettre en place un système

informatique dans chacun des établissements partenaires du projet (APHM, CHU de Nice, Institut Paoli Calmette, Centre Antoine Lacassagne, Hôpital Lenval) afin de pouvoir collecter et mettre en qualité des données de santé dans le respect du cadre réglementaire et de sécurité. L'EDS Méditerranée marque une avancée majeure en matière de réutilisation des données de santé. Grâce à cette plateforme, il sera possible d'améliorer significativement la prise en charge des patients, d'éclairer les politiques publiques locales et régionales, et de structurer une recherche médicale d'excellence notamment avec l'Université Côte d'Azur et Aix-Marseille Université. Il travaille en étroite collaboration avec la Plateforme Nationale des Données de santé avec des ambitions européennes.

Qu'est-ce qu'un Entrepôt de Données de Santé ?

Un Entrepôt de Données de Santé est une infrastructure numérique sécurisée permettant de collecter, centraliser et conserver les données de santé produites dans le cadre du soin. Ces données peuvent notamment concerner la démographie et le parcours du patient, les traitements administrés, les examens pratiqués ou les résultats de suivi médical.

La réutilisation encadrée de ces données constitue un levier essentiel pour améliorer la prise en charge des patients, approfondir les connaissances médicales et accélérer le développement de traitements innovants et personnalisés

La Protection Des Données

L'EDS Méditerranée du CHU de Nice est déployé dans le strict respect du cadre réglementaire en vigueur, notamment du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) européen et du référentiel EDS de la CNIL.



Sa mise en œuvre s'inscrit dans la mission d'intérêt public de l'établissement public de santé.

Les données intégrées dans l'entrepôt sont pseudonymisées : Une donnée pseudonymisée est une donnée personnelle à laquelle on a retiré les identifiants directs en les remplaçant par un code ou un identifiant aléatoire.

Les patients peuvent s'opposer à l'accès à leurs données à tout moment.

Ils disposent également d'un droit d'opposition sous réserve de motif légitime, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de leurs données.

Pour exercer leurs droits, ou pour toute question sur le traitement de leurs données, les patients peuvent contacter le délégué à la protection des données, en joignant un justificatif d'identité à votre demande :

- Par voie électronique : dpo.eds@chu-nice.fr
- Par courrier postal : Centre Hospitalier Universitaire de Nice - Hôpital de l'Archet 2 – DTNIB - 151, route Saint-Antoine de Ginestière - CS 23079 - 06202 Nice Cedex 3

Si les patients estiment, après nous avoir contactés, que leurs droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que leurs données ne sont pas traitées conformément à la réglementation relative aux données personnelles, ils peuvent adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés. (<https://www.cnil.fr>)

Perspectives et structuration régionale

Ce lancement s'inscrit comme la première étape d'une ambition territoriale ambitieuse. Dès à présent, les données issues de l'EDS Méditerranée pourront être partagées avec les EDS du Centre Antoine Lacassagne et de la Fondation Lenval, dans le cadre de projets multicentriques locaux, via des plateformes collaboratives certifiées hébergeur de données de santé. Cet écosystème innovant, unique en région azurienne, s'associera aussi aux supercalculateurs et aux équipes de pointe en recherche pour offrir un cadre technologique et scientifique de pointe. Il renforcera ainsi l'excellence azurienne en intelligence artificielle (notamment avec l'Institut 3IA Côte d'Azur), la structuration technologique du territoire, mais aussi les outils au service des politiques publiques en santé et de la prise en charge des patients.

À une échelle plus large, **le projet EDS Méditerranée vise à structurer la recherche multicentrique sur l'ensemble du territoire PACA, en associant les établissements de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille (APHM) et de l'Institut Paoli-Calmettes (IPC). Cette approche favorisera les collaborations**

inter-établissements, le partage d'expertises et le développement de projets de recherche d'envergure régionale.

Toutes les évolutions futures seront menées dans le respect du cadre réglementaire.

Soutiens et financements

L'EDS Méditerranéen du CHU de Nice bénéficie d'un soutien du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), en appui au développement d'infrastructures numériques structurantes. Le projet EDS Méditerranée est quant à lui soutenu par France 2030, le plan national d'investissement pour l'innovation et la recherche.



Rodolphe Bourret, Directeur Général du CHU de Nice « Chaque jour, des milliers de patients sont pris en charge au CHU de Nice. Les données produites au cours de ces parcours de soins constituent une richesse exceptionnelle pour mieux comprendre les maladies et améliorer les traitements.

Avec l'Entrepôt de Données de Santé, nous transformons cette richesse en un levier concret au service de la santé des habitants des Alpes-Maritimes et de la Corse. Plus de recherche, plus d'innovation, mais surtout des bénéfices directs pour les patients : des diagnostics plus précis, des prises en charge mieux adaptées et une capacité accrue à

relever les grands défis de santé publique.

Le CHU de Nice confirme ainsi sa place de centre hospitalier universitaire de référence pour notre territoire, en conciliant excellence médicale, innovation responsable et service public. »

Pr Marc-Olivier Gauci, « L'EDS Méditerranée est le fruit d'un travail collectif débuté il y a deux ans. C'est une nouvelle ère pour notre santé. Demain, toute la recherche médicale s'appuyant sur les données des patients passera par ces entrepôts sécurisés. C'est un outil indispensable qui répond à des règles très strictes pour protéger les données des patients tout en garantissant des innovations, notamment en intelligence artificielle, fiables et au service des meilleurs soins.

L'EDS, notamment au CHU de Nice, permettra de réaliser des avancées majeures, aussi bien sur de grands enjeux de santé publique que sur la prévention, la chirurgie ou les maladies rares. Grâce à l'EDS Méditerranée, notre région se donne les moyens de viser encore l'excellence scientifique internationale pour mieux soigner demain. »

